



MINISTÈRE DES FINANCES

COMITE DE PILOTAGE ET D'ORIENTATION DE LA REFORME
DES FINANCES PUBLIQUES « COREF »

Le Secrétaire Exécutif

Kinshasa, le 26 FEV 2024

N° 0137/MIN/COREF/SE/PM/02/2024

À l'attention du représentant autorisé de :

➤ **ETS KASEREKA**

Nom : Ghislain KASEREKA MULUMBA

59, Avenue Croix-Rouge, C/Kinshasa,
Kinshasa, Kinshasa, RDC

Tel. : (+243) 82 1300232

Email: etsmulumba@gmail.com

➤ **KIBO AFRICA LIMITED**

Nom: Yves MUPENDE MBIRKUIT

P.O BOX 26366-00504, L.R. N° 203/1127,
Parc d'affaires de BOMA (GODOWN8)

Ancienne Avenue Mombasa, Nairobi, Kenya

Tel. : (+243) 82 9343497, +254 758 340090

Email: yvesmupend@pycinnovation.com,
yves_mupende@yahoo.fr

➤ **GENITEC INTERNATIONAL sarl**

Nom : Thithi KASONGA

6, Avenue Mpolo Maurice, Immeuble THERESA
C/Gombe, Kinshasa, Kinshasa, RDC

Tel.: (+243) 81 0908073

Email: genitec_rdc@hotmail.com

➤ **TIEX S.A.**

Nom : Christian PALUKU KIMEME

3908, Avenue Lieutenant-Colonel Lukusa,
C/ Gombe, Kinshasa, Kinshasa, RDC

Tel.: (+243) 81 1888808

Email: tiex2016@gmail.com

➤ **PAKAM SARLU**

Nom : Jonathan MBUMINA NKEBASANI

44, Rue de la Gloriette 26100

Romans sur Isere, France

Tel.: (+33) 6 41215264, (+243) 97 8015280

Email: info@pakamservice.com,
jombumi@pakamservice.com

➤ **PRODIMPEX S.A.**
Nom : CHODHARY ZAHIRABBAS
 1, Croisement des Avenues OUA et TANGU,
 C/ Ngaliema, Kinshasa, Kinshasa, RDC
 Tel. : (+243) 81 7115979, 81 7004700
 Email: sales1@prodimpex.com,
pixkin@prodimpex.com

Notification d'intention d'attribution du Marché

Client : Comité de Pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques (COREF)
Intitulé du Marché : Acquisition de 400 Motos pour les régies financières provinciales du Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental et Lomami (à raison 100 par province) subdivisée en deux lots distincts : *Lot 2 : Deux cents (200) motos pour les régies financières provinciales du Kasai Oriental et Lomami (à raison 100 par province)*

Pays : République Démocratique du Congo
Crédit et Don IDA N° 7020-ZR et D9510-ZR
N° AON 013/ENCORE/CN/PM/10/2023

Par la présente Notification de l'intention d'attribution (la Notification) nous vous informons de notre décision d'attribuer le Marché ci-dessus. L'envoi de la Notification marque le commencement de la Période d'attente. Durant ladite période, il vous est possible de :

- (i) demander un débriefing concernant l'évaluation de votre Proposition, et/ou
- (ii) soumettre une réclamation concernant la passation du marché, portant sur la décision d'attribuer le marché.

a) Soumissionnaire ayant remis l'offre retenue

Nom :	PRODIMPEX S.A.
Adresse :	1, Croisement des Avenues OUA et TANGU, C/ Ngaliema, Kinshasa, Kinshasa, RDC Tel. : (+243) 81 7115979, 81 7004700 Email: sales1@prodimpex.com , pixkin@prodimpex.com
Durée du contrat	La durée du contrat est de 4 mois calendaires
Champ d'application	Le Marché porte sur la fourniture des motos en faveur des Régies financières provinciales du Kasai Oriental et de Lomami.

b) Prix de l'offre

Prix du Marché	912 800,00 \$US HT.
-----------------------	----------------------------

c) Le nom de tous les soumissionnaires ayant soumis une offre et le prix de cette offre tel lu à haute voix et évalué

N°	NOM SOUMISSIONNAIRE	Nombre de copies	Montant Lu (USD)	Montant Evalué (USD)	Validité de l'Offre	Délais de livraison
1	ETS KASEREKA	3	340 000,00 HT 380 000,00 HT	- -	90 jours	15 jours calendaires après paiement de la facture
2	KIBO AFRICA LIMITED	3	1 106 000,00 HT	-	120 jours	45 jours calendaires après la signature du contrat
3	GENITEC INTERNATIONAL sarl	3	1 150 048,00 HT	-	120 jours	3 mois après la signature du contrat
4	TIEX S.A.	3	818 395,00 TTC	-	120 jours	2 mois après la signature du contrat
5	PAKAM SARLU	3	792 000,00 HT	-	135 jours	2 mois après la signature du contrat
6	PRODIMPEX S.A.	3	912 800,00 HT	912 800,00 HT	120 jours	2 mois après la signature du contrat

d) Enoncé des motifs du rejet des offres non retenues

Cinq offres ont été rejetées pour non-conformité, quatre (ETS KASEREKA, KIBO AFRICA LIMITED, GENITEC INTERNATIONAL sarl et PAKAM sarlu) ont été rejetées pour non-conformité administrative et commerciale et une (TIEX S.A.) a été rejetée pour non-conformité technique au Dossier d'Appel d'Offre National

Le tableau suivant reprend les motifs de rejet de ces offres.

Nom du Soumissionnaire	Motif de rejet
ETS KASEREKA	<ul style="list-style-type: none"> • La durée de la validité de l'offre de KASEREKA est de 90 jours au lieu de 120 jours comme exigé dans le DAON ; • Le soumissionnaire n'a pas fourni dans son offre l'Autorisation du fabricant ou d'un distributeur agréé ; • La garantie de soumission n° 2023/942 pour le lot 2 expire le 02 avril 2024 au lieu de 28 jours après la date d'expiration de l'offre, soit le 01 mai 2024.

KIBO AFRICA LIMITED	La garantie de soumission n° OBG00066823 pour le lot 2 de l'offre de KIBO expire le 03 mars 2024 au lieu de 28 jours après la date d'expiration de l'offre, soit le 01 mai 2024.
GENITEC INTERNATIONAL sarl	<ul style="list-style-type: none"> Le soumissionnaire n'a pas mis dans son offre l'Autorisation du fabricant ou d'un distributeur agréé ; GENITEC n'a pas fourni d'attestation fiscale datant de moins de trois (3) mois confirmant qu'il est en règle avec le fisc ; Les garanties de soumission pour les deux lots (lot 1 et lot 2) ne sont pas conformes parce que GENITEC International sarl propose un cheque barré non certifié et non daté de la banque BANK OF AFRICA d'une valeur de 50 000 USD.
PAKAM sarlu	<ul style="list-style-type: none"> Le soumissionnaire a fourni dans son offre une fausse autorisation du fabricant émis par Yamaha Indonesia Manufacturing en date du 04 décembre 2023 alors que Yamaha Indonesia Manufacturing ne produit pas le type de moto proposé par le soumissionnaire (Yamaha DT 125) ; La garantie de soumission, n° OBTC2045404 pour le lot 2 émise par ORANGE BANK en date du 04 décembre 2023 est un faux document.
TIEX S.A.	<ul style="list-style-type: none"> TIEX propose une moto à moteur 4 temps refroidi par air au lieu de 2 temps comme demandé dans le DAO ; Le fournisseur propose un moteur dont le couple maximal est de 1,09 kgm largement en deçà de la borne inférieure de l'intervalle autorisé.

e) Les instructions nécessaires pour demander un débriefing et/ou faire une plainte.

DATE ET HEURE LIMITEES : l'heure et la date limite pour demander un débriefing est minuit le 28/02/2024 (heure locale).

Vous pouvez demander un débriefing concernant les résultats de l'évaluation de votre Offre. Si vous désirez demander un débriefing, votre demande écrite doit être présentée dans le délai de trois (3) jours ouvrables à compter de la réception de la présente Notification d'intention d'attribution.

Indiquer l'intitulé du marché, le numéro de référence, le nom du Soumissionnaire, les détails du marché et l'adresse pour la présentation de la demande de débriefing comme suit :

à l'attention de :

Nom : Godefroid MISENGA

Titre/position : Secrétaire Exécutif et Coordonnateur National

Agence : Comité de Pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques

Adresse courriel : corefminfin@gmail.com

Lorsqu'une demande de débriefing aura été présentée dans le délai de trois (3) jours ouvrables, nous accorderons le débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de la demande. Dans le cas où il ne nous serait pas possible d'accorder un débriefing dans ce délai, la période d'attente sera prorogée jusqu'à cinq (5) jours ouvrables après que le débriefing aura eu lieu. Dans un tel cas, nous vous informerons par le moyen le plus rapide de la prolongation de la période d'attente et confirmerons la date à laquelle la période d'attente prorogée expirera.

Le débriefing peut être par écrit, par téléphone, vidéo-conférence ou en personne. Nous vous informerons par écrit et dans les meilleurs délais de la manière dont le débriefing aura lieu, en confirmant la date et l'heure.

Lorsque la date limite de demande d'un débriefing est expirée, vous pouvez cependant demander un débriefing. Dans un tel cas, nous accorderons le débriefing dès que possible, et normalement au plus tard dans le délai de quinze (15) jours ouvrables suivant la publication de la notification d'attribution du Contrat.

Informations complémentaires :

Pour obtenir plus d'informations, prière vous référer aux Règlements de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de financement de projets d'investissement, en date de juillet 2016, révisés en novembre 2017, en juillet 2018, en novembre 2020 et septembre 2023 (Règles de Passation de Marchés) (Annexe III). Il vous est demandé de lire ces documents avant de préparer et présenter votre réclamation. En outre la Recommandation de la Banque Mondiale intitulée « Comment formuler une réclamation relative à la passation des marchés » fournit des explications utiles sur le processus, ainsi qu'un modèle de lettre de réclamation.

En résumé, les quatre exigences ci-après sont essentielles :

1. Vous devez être une « partie intéressée ». Dans le cas présent, cela signifie un Consultant ayant remis une proposition dans le cadre de ce processus de sélection, et destinataire d'une Notification d'intention d'attribution.
2. La réclamation peut contester la décision d'attribution du marché exclusivement.
3. La réclamation doit être reçue avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Vous devez fournir dans la réclamation, tous les renseignements demandés par les Règles de Passation de Marchés (comme décrits à l'Annexe Iii).

f) Période d'attente

DATE ET HEURE LIMITES : l'heure et la date limite d'expiration de la Période d'attente est minuit le jeudi 07/03/2024 (heure locale).

La période d'attente est de dix (10) jours ouvrables à compter de la date d'envoi de la présente Notification de l'intention d'attribution.

La période d'attente pourra être prorogée. Cela pourrait survenir lorsque nous ne sommes pas en mesure d'accorder un débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables prescrit. Dans un tel cas, nous vous notifierons la prorogation.

Pour toute question relative à la présente Notification, prière nous contacter.

Au nom du Comité de Pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques « COREF » :

Godefroid MISENGA MILABYO

